

# HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP

## Du 3 août au 25 octobre 1956

- Le Gouvernement Guy Mollet, qui n'a plus de majorité au Parlement, survit grâce au soutien du Groupe MRP (74 membres), qui n'y est pas représenté ... et à la longue crise internationale que provoque la décision de Nasser de nationaliser le Canal de Suez.
- Pour faire céder le président égyptien, des sanctions économiques suffiront-elles ou faudrait-il employer la force ? Au Parlement français, on mesure encore mal les risques de la seconde solution, au sein du Groupe MRP comme dans les autres groupes.
- L'audience grandissante, et publique en séance à l'Assemblée nationale, que le président du Conseil accorde aux avis que lui donne le MRP justifie-t-elle que ses députés jouent le rôle du Bon Samaritain dans tous les scrutins engageant la responsabilité du Gouvernement ? « Prenons patience ! » dit Maurice Schumann. « Non, nous avons le droit de savoir ce qui se passe et ce que fait la diplomatie française », répliquent Dupraz, Bouxom, Cayeux, Paul Coste-Floret... « Que se passerait-il en cas d'attaque russe ? dit Dupraz. Que fait le Parlement français ? Rien ! Il dort. C'est dramatique ».
- Le clan anti-Mollet au sein de la SFIO essaie de relancer la querelle scolaire avec le concours des communistes.
- Réuni en congrès national, le Parti radical se divise en deux camps : les mendésistes et les moriciens (André Morice). Le camp mendésiste, très majoritaire, est hostile à Guy Mollet, mais il ne demande pas le retrait des douze ministres radicaux du Gouvernement. Personnellement, Mendès-France a rompu le 23 mai.
- L'arrestation de Ben Bella et de quatre autres dirigeants du FLN, le 22 octobre, à la suite du détournement sur l'aéroport d'Alger de l'avion d'Air-Atlas qui les transportait de Rabat à Tunis, remet en cause, chez plusieurs députés MRP, la politique de Guy Mollet et de Robert Lacoste en Algérie. Solution militaire ou politique ? « Il faut prendre discrètement des contacts » a déclaré Pierre-Henri Teitgen le 16 octobre à la réunion du Groupe MRP . « Des conversations discrètes devraient être engagées avec les élites musulmanes qui comprennent que l'Algérie ne peut vivre sans la France », ajoute-t-il en séance publique le 17. Au cours de la préparation d'un ordre du jour clôturant le débat de politique générale, Henri Ulrich, qui a fait un voyage d'enquête en Algérie, déclare le 19 à la réunion du Groupe : « Il faut parler de paix et de contacts ». Le 25 octobre, avant l'ouverture du scrutin de confiance, Pierre Pflimlin déclare, pour éclairer son rejet d'une politique qui conduirait à maintenir l'injustice en Algérie : « Nous sommes enclins, pour notre part, à penser que le jour est proche ; il est peut-être arrivé ».
- Le soutien du Groupe MRP à Guy Mollet va se poursuivre aussi pour une autre raison, peut-être la plus importante, en tout cas la plus réfléchie : c'est la résolution qui anime Guy Mollet, Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères, et son secrétaire d'Etat Maurice Faure, dans la relance de la construction de l'Europe unie, arrêtée par l'échec de la CED le 30 août 1954. Une voie nouvelle est en effet ouverte vers la création entre les Six d'un marché commun, depuis la réunion, du 18 au 23 octobre, de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Cette patience du MRP et les sacrifices qu'il consentit de faire à un gouvernement auquel il ne participait pas lui valurent un succès historique et rapide, qui n'allait pas de soi : la signature le 25 mars 1957, cinq mois plus tard, à Rome, du traité créant la Communauté Economique Européenne. Le MRP savait qu'il était impossible de franchir le passage vers une communauté européenne sans être assuré de l'accord massif du Parti socialiste.

Il a eu raison. D'autres, plus tard, n'en tirèrent pas la leçon. Mais cela est une autre histoire...

J.P.

La rentrée parlementaire de l'automne 1956 s'effectue le mardi 2 octobre ; l'intersession durait depuis le 3 août. **La crise internationale provoquée par la nationalisation du Canal de Suez le 26 juillet n'est pas encore sortie de son étape diplomatique** (voir à ce sujet « L'Année Politique – 1956 », pages 339 à 348).

Durant cette intersession, les dirigeants du MRP se sont concertés et ont entretenu le contact avec le Gouvernement. Sur ce sujet, nous nous référons au texte suivant publié dans le Bulletin d'information du Groupe 1956-85 daté du 2 octobre, pages 2 et 3.

Reçu le 28 août par le président du Conseil, le président **Robert Lecourt** déclarait :

« J'ai trouvé M. Guy Mollet aussi ferme et aussi résolu pour maintenir la position française et s'opposer au coup de force de Nasser qu'il l'était lors de l'interruption des travaux parlementaires. »

Puis, la Commission Exécutive du Mouvement, réunie le 19 septembre, faisait savoir à la presse qu'elle avait examiné la situation politique à la veille de la rentrée parlementaire et précisait :

La Commission Exécutive a porté son attention tout particulièrement sur l'évolution de l'affaire de Suez, sur les problèmes relatifs à l'Algérie, sur la réforme de l'Etat, sur la conjoncture économique et sociale. Elle a décidé qu'une délégation demanderait à être reçue par le Président du Conseil pour lui faire part des positions du Mouvement à l'égard de ces problèmes ».

Mandaté par la Commission Exécutive, **Maurice Schumann** était reçu le 21 par M. Guy Mollet. Il déclarait à la presse, à sa sortie de l'Hôtel Matignon :

« Il m'est impossible de vous faire une déclaration, car la Conférence de Londres n'est pas complètement terminée et le dernier mot n'est pas encore dit.

« Vous pouvez en tout cas interpréter le sens de ma visite comme répondant au désir du MRP d'appuyer la fermeté du gouvernement français dans toute la mesure où elle peut encore se manifester.

« M. Guy Mollet m'a fait un exposé très complet de la situation. Nous gardons toute confiance en lui. »

Enfin, le président **Robert Lecourt** était de nouveau reçu par le Président du Conseil, le 25 septembre. Il déclarait à la presse : « J'ai demandé à M. Mollet quelles chances pouvaient avoir désormais les mots alliance et solidarité atlantique face au double colonialisme arabe et soviétique qui se font jour actuellement au Moyen Orient.

« Je puis vous dire que je suis entièrement satisfait des réponses qui ont été faites. Le gouvernement et son chef restent dans la ligne de fermeté initiale. Le gouvernement n'a pas dévié et l'affaire est loin d'être terminée. Elle ne traverse actuellement qu'une étape. Il est évident que dans toute cette suite d'événements, le gouvernement a dû tenir compte de ses alliés ».

Le Ministre des Affaires Etrangères, M. Christian Pineau, a fait le même jour – le 25 septembre – devant la commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée nationale un rappel des événements qui ont marqué la crise de Suez.

Il a déclaré à cette occasion qu'en cas de guerre, les pays qui se sont montrés les plus faibles en porteraient la responsabilité, précisant que si l'on avait agi tout de suite, l'action des Occidentaux aurait eu le caractère d'une simple opération de police.

Le Ministre a manifesté une amertume profonde à l'égard de l'attitude des Etats-Unis. Il a montré en revanche une certaine confiance dans l'ONU, saisie de l'affaire par les gouvernements français et britannique. Il a précisé qu'il se réservait de juger les Américains après les élections du 6 novembre.

Répondant à une question du communiste Kriegel-Valrimont, il a dit que le gouvernement français ne pouvait pas prendre l'engagement d'exclure le recours à la force dans le déroulement ultérieur de l'affaire de Suez » ;

**L'affaire algérienne** a aussi été traitée durant l'été par des responsables MRP. Une délégation du Groupe MRP, composée de Charles Arbogast (Bas-Rhin), Francine Lefebvre (Seine), Joseph Schaff (Moselle), Daniel Tubach (Bas-Rhin) et Henri Ulrich (Haut-Rhin), a effectué un voyage en Algérie. Robert Lecourt s'en est entretenu avec Guy Mollet lors de leur rendez-vous du 28 août. Paul Bacon a rencontré Max Lejeune, secrétaire d'Etat aux Forces armées (Terre).

Voici ce qu'en rapporte le Bulletin d'information du Groupe dans son numéro 85 :

A l'issue de son entrevue avec le Président du Conseil, le 28 août, le président **Robert Lecourt** a déclaré à la presse à ce sujet que le chef du gouvernement envisageait de consulter les présidents de groupe et de commission pour l'élaboration du statut de l'Algérie, de telle sorte qu'un avant-projet puisse être préparé pour servir de base de discussion à la rentrée parlementaire.

Interrogé après son entrevue du 25 septembre sur la déclaration de M. Farès, le président **Robert Lecourt** a déclaré :

« Je ne pense pas qu'il faille dramatiser la position de M. Farès. Il règne un tel climat chez les élus ou anciens élus d'Algérie que l'on peut se demander s'il a exprimé le fond de sa pensée dans cette déclaration. »

On sait que le gouvernement a décidé depuis de reporter vers la mi-octobre son choix en ce qui concerne le futur statut de l'Algérie. Il semble que M. Robert Lacoste attache au règlement préalable de la crise de Suez une importance plus grande que les autres membres du gouvernement et que M. Guy Mollet lui-même.

Le 21 août, **Paul Bacon** avait été reçu par M. Max Lejeune, Secrétaire d'Etat aux Forces Armées, à la demande d'un certain nombre de parlementaires MRP. L'entretien avait porté sur la durée des rappels des officiers et sous-officiers de réserve (problème qui avait fait l'objet d'une question orale du Président Robert Lecourt), la durée du maintien sous les drapeaux de la classe 54/2 et le retard du courrier adressé aux soldats d'Algérie.

On sait que le gouvernement a décidé le 26 septembre de démobiliser les rappelés en Algérie durant les quatre prochains mois, et, en compensation, d'avancer l'appel des différents contingents.

Mardi 2 octobre à 14 heures, ouverture de la 72<sup>ème</sup> réunion du Groupe MRP de l'année 1956 sous la présidence de Robert Lecourt. Pierre Schneiter candidat à la présidence de l'Assemblée. Robert Bichet rentre d'un long voyage en URSS.

Premier sujet à l'ordre du jour : **l'élection du président de l'Assemblée Nationale**. Le socialiste André Le Troquer, sortant, demande le renouvellement de son mandat.

**Pierre Schneiter**, député de la Marne, expose la situation, qui n'a pas de précédent : de nombreux députés offrent la présidence de l'Assemblée au MRP, en sa personne.

- J'ai pris de nombreux contacts, dit-il. On m'a vivement encouragé à présenter ma candidature. En l'absence d'une candidature MRP, ajoute-t-il, il faut s'attendre à une candidature radicale. En effet, Le Troquer est le prisonnier des communistes. Le MRP, dans ces conditions, a le droit de postuler le poste, en se réclamant de la majorité qui soutient le Gouvernement. Je souhaite en outre la candidature de Robert Bruyneel, député Indépendant du Loiret-Cher, pour des raisons politiques et personnelles (*il demandera à ses amis de soutenir Schneiter après le premier tour*). Guy Mollet, poursuit-il, souhaite que cette affaire ne gêne pas le rapprochement du MRP et de la SFIO, bien que celle-ci n'offre rien en compensation d'un retrait éventuel de ma candidature. En conclusion, je demande au Groupe de m'autoriser à poser ma candidature. Je précise que ne me fais pas d'illusion sur mes chances.

**Robert Lecourt**.- Je pense que Schneiter peut l'emporter. Je demande aux membres du Groupe de tout faire pour assurer un grand nombre de voix à Schneiter.

Deuxième sujet à l'ordre du jour de cette 72<sup>ème</sup> réunion : les impressions de Robert Bichet (Seine-et-Oise), qui rentre **d'un voyage de trois semaines en URSS**, où il a conduit une délégation des

commissions de la Production industrielle de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République.

L'objet officiel du voyage était l'étude de l'application du Plan soviétique.

**Robert Bichet.** - Les délégués ont vu ce qu'ils ont demandé à voir. Le voyage fut long. Nous nous sommes arrêtés en Pologne ...

*S'agissant de l'exposé Bichet, nous citons ci-après ce qu'en a rapporté le Bulletin d'information du Groupe dans son numéro 86, daté du 3 octobre, pages 1 et 2 :*

#### **Problèmes économiques.**

Sous certains aspects, le développement industriel de l'URSS apparaît prodigieux (concentration industrielle, automation, richesse minérale, importante production de pétrole).

L'échelle de la production et des marchés est comparable à celle des Etats-Unis (Russie d'Europe et d'Asie, Europe orientale, Chine, ouvertures sur le monde arabe).

En revanche, la production agricole rencontre des difficultés : le rendement est faible, même en Ukraine.

#### **Problèmes sociaux**

Le niveau de vie du peuple, en voie d'amélioration, reste très inférieur au niveau de vie des peuples de l'Europe occidentale.

Les femmes, qui représentent presque la moitié du total de la main d'œuvre, sont employées aux tâches les plus rudes (bâtiment, routes, industrie lourde).

Les logements, anciens ou neufs, sont toujours très exigus et ne correspondent pas aux besoins familiaux. Les immeubles sont, en général, très mal entretenus. Dans les régions rurales, les habitations sont encore primitives.

Un effort considérable est fait pour l'instruction de la jeunesse, en particulier en ce qui concerne l'enseignement technique (avec une très forte spécialisation), le sport et les loisirs.

Pour accroître l'influence du régime sur la jeunesse, une loi a prévu l'internat obligatoire pour les enfants de 7 à 17 ans au cours des prochaines années (les parents rendront visite à leurs enfants au parloir).

Le parti communiste s'assure un recrutement « de choix » : N'entrent au parti que les jeunes gens « d'élite », c'est-à-dire les meilleurs à l'école ou à l'usine.

#### **Problèmes politiques**

Sous l'effet de cette tactique, renforcée par une propagande officielle intense, qui accapare l'esprit partout et à tout moment, la population russe a le sentiment que le régime est irréversible.

La foule russe manifeste beaucoup d'intérêt et de sympathie à l'égard des visiteurs français.

En revanche, tout en se montrant courtois, les personnages officiels ne manifestent aucune souplesse en ce qui concerne les grands problèmes de la politique internationale, par exemple au sujet de Suez ou de l'Algérie.

L'URSS a joué un jeu habile à l'égard du monde arabe. Il semble bien qu'elle ait redouté une intervention militaire de l'Occident à Suez, où elle n'avait pas l'intention d'intervenir, sinon par la fourniture d'armes. Visiblement, les dirigeants russes se réjouissent de la tournure prise par la crise.

Il apparaît clairement que l'objectif principal des dirigeants de l'URSS est d'accroître l'influence russe – économique et politique – sur la Chine, l'Inde et le monde arabe. La politique dite de détente s'explique aisément par la nécessité où se trouve l'URSS, dans ces conditions, de consacrer ses efforts à l'expansion économique.

Les deux obstacles principaux à cette politique russe restent aujourd'hui : l'alliance atlantique et la construction de l'Europe. Un ministre de l'URSS, M. Mikoyan, l'a dit sans détours à la délégation.

Ce 2 octobre, la candidature de Pierre Schneider à la présidence de l'Assemblée Nationale échoue au profit d'André Le Troquer, président sortant, grâce aux voix communistes.

Il y a eu 5 candidats au premier tour : Le Troquer a obtenu 150 voix, devant le communiste Marcel Cachin, doyen d'âge (136 voix), l'Indépendant Bruyneel (85 voix) et le poujadiste Ruf (41 voix).

Le scrutin est personnel (seuls les présents peuvent voter) et secret mais son analyse est facile à faire.

Robert Bruyneel, comme il l'avait prévu, retire sa candidature avant le second tour au profit de Schneider, mais les communistes, fidèles à leur tactique d'appels du pied à la SFIO dans l'espoir d'ouvrir la voie à un Front Populaire, maintiennent leur soutien à Le Troquer, qui se trouve ainsi reconduit dans ses fonctions avec 301 voix (dont probablement 136 communistes) contre 211 pour Schneider.

Mercredi 3 octobre 1956 : Robert Lecourt ouvre à 14 heures une très longue réunion du Groupe MRP (la 73<sup>ème</sup> de l'année) consacrée à l'élection du nouveau Bureau de l'Assemblée, aux impressions de Pierre Abelin qui rentre d'un voyage aux Etats-Unis, à un compte rendu de Joseph Schaff qui, avec plusieurs membres du Groupe, vient d'effectuer une mission d'information en Algérie et à un exposé de Maurice Schumann, qui, en sa qualité d'ancien secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, suit les développements de la crise de Suez en liaison avec Guy Mollet... et l'entrée en force des membres du Groupe dans le débat.

**Robert Bichet** rend compte de la réunion des présidents de groupe autour de Le Troquer sur le renouvellement du Bureau.

Il y a eu des controverses entre poujadistes et communistes, entre UDSR et RGR, une offensive de l'URAS Triboulet contre l'octroi d'une vice-présidence à un autre socialiste. Robert Bichet a proposé et fait adopter un roulement des vice-présidences entre les groupes qui n'en ont pas, au cours de la législature. Pour la session qui vient de s'ouvrir les postes ont été reconduits.

**Robert Lecourt** annonce que Noël Barrot et Emile Halbout ont été élus par le Groupe –dans un scrutin interne–, aux postes de questeur et de secrétaire attribués au MRP.

#### **Impressions de Pierre Abelin qui rentre des Etats-Unis (en pleine campagne électorale)**

Les difficultés économiques sont en voie de disparition. Les syndicats sont favorables à l'automation. Les salaires sont élevés (1.600 francs de l'heure dans le bâtiment).

Le loyer représente de 20 à 25% du budget familial et les charges sociales 20% des salaires. Il y a un mouvement d'inflation : les prix ont augmenté de 7 à 8%, les salaires de 12%, depuis un an.

La campagne électorale est vive. M. Stevenson veut le pouvoir et fait tout ce qu'il peut. La dernière fois, il ne croyait pas à son succès. Il attaque l'Administration républicaine sur la situation des fermiers. Le rendement agricole à l'hectare est inférieur au rendement français. Mais le rendement humain est supérieur (peu d'hommes dans de vastes exploitations modernes) au rendement français (2 fois et demie). Les démocrates attaquent aussi Dulles. Mais Ike (Eisenhower) a la faveur des femmes, qui voient en lui l'homme de la paix. Ike craint en effet d'apparaître comme belliciste, comme ancien militaire de carrière. Les slogans des Républicains sont « Paix et Prospérité ». Certes, les Américains riposteraient immédiatement à une attaque contre la Corée du Sud, le Vietnam ou Formose, mais au Moyen-Orient la position américaine est indécise. C'est l'Administration américaine qui a installé et consolidé Nasser au Caire. Les Américains répondent aux Français : « Nous avons signé le Pacte de Bagdad, pas vous ! » Cela dit, ils se méfient de Nasser. En général, ils souhaitent sa chute mais ils comptent l'obtenir par des moyens non militaires.

On connaît les thèses des Anglais et des Français. On ne refuse pas d'envisager une autre ligne après les élections, mais pour le moment Ike veut être l'homme de la paix. La perte d'autorité de la France et de la Grande-Bretagne est manifeste depuis l'échec de la CED.

Les Américains sont conscients des difficultés de l'Alliance atlantique, mais ils éprouvent de la sympathie pour les nationalismes arabes.

Il est difficile de prévoir le résultat des élections. Le Congrès sera à majorité démocrate mais Eisenhower sera sans doute élu président. Avec M. Stavenon, les Etats-Unis seraient plus favorables à l'Europe, mais aussi plus favorables aux nationalismes outre-mer.

#### **Impressions de Joseph Schaff et des autres membres de la mission MRP en Algérie**

La mission voulait se renseigner notamment sur la situation des « rappelés », ceux d'Alsace et de Lorraine en particulier.

Elle a fait résoudre quelques problèmes pratiques. Elle a constaté le manque de médicaments dans les postes éloignés, les défaillances du ravitaillement et de « l'ordinaire », de l'acheminement du courrier (de l'Algérie vers la métropole notamment), dans d'autres sens aussi ; il y a des retards de plus de 20 jours.

Le moral des hommes n'est pas mauvais.

Les délégués MRP ont insisté pour que les officiers et les sous-officiers rappelés soient libérés comme les soldats. Ils ont obtenu satisfaction.

En ce qui concerne le matériel, ils ont observé le manque de camions, de pièces de rechange, de blindages.

Ils ont visité un SAS (il y en aura bientôt 90). Il faut attendre pour juger leur efficacité.

L'armée réclame des hélicoptères et des mulets.

Le service de deux ans semble préférable à l'appel de disponibles. C'est le sentiment qui l'emporte aujourd'hui.

D'une façon générale, on réclame une grande fermeté à l'égard de Nasser.

C'est **Francine Lefebvre**, membre de la mission MRP, qui est chargée du dossier Algérie devant le Comité national du Mouvement, réuni les 13 et 14 octobre.

Elle déclare que la solution de la crise algérienne ne peut être que politique et elle regrette que Robert Lacoste, ministre des Affaires algériennes, n'ait pas encore pris des initiatives en ce sens.

Le Comité national du MRP lui donne raison. Il est, dans ce domaine, en avance sur le Groupe parlementaire.

#### **L'exposé de Maurice Schumann sur la crise de Suez et débat (très contestataire)**

En préambule, Maurice Schumann rappelle la portée et les limites des conclusions auxquelles est parvenue la seconde Conférence de Londres (19-22 septembre) qui a réuni dix-huit participants, dont les Etats-Unis en la personne de M. Dulles : « à savoir la déclaration sur l'Association coopérative des usagers du canal de Suez », appelée ACUCS (voir à ce sujet « L'Année Politique- 1956 », pages 354 et suivantes).

-J'ai montré à Guy Mollet deux heures avant la conférence, dit-il, les défauts de cette solution ; l'Association, en effet, ne résout rien. En revanche, notre ami Robert Lecourt, pourtant prudent, a déclaré qu'il était satisfait et que le Gouvernement n'avait pas dévié de sa fermeté. En fait, ces deux éléments ne sont pas contradictoires, mais complémentaires. Le discours de Mollet à Roubaix confirme cette impression : paix, oui, mais le droit doit d'être respecté quel qu'en soit le prix.

Poursuivant son exposé, Maurice Schumann dit que, selon Mollet, la crise de Suez a commencé avec la deuxième conférence de Londres, alors que certains, dont Mendès-France, disent qu'il fallait réagir militairement tout de suite et qu'il importe aujourd'hui de réviser nos alliances.

En vérité, poursuit Maurice Schumann, les Franco-Anglais n'étaient pas prêts militairement (le ravitaillement de leurs navires de guerre en carburant n'était plus assuré). L'affaire est peut-être perdue, mais on ne peut pas l'affirmer ; en tout cas, l'affirmer aujourd'hui c'est faire le jeu de nos adversaires, comme le montre la déclaration de M. Abderrahmane Farès, ancien président de l'Assemblée algérienne dans « Le Monde » du 25 septembre (ancien partisan de l'intégration, M. Farès se prononce

pour le fait national algérien et préconise des négociations avec le FLN).

Il met le Groupe MRP en garde contre la résignation et contre le défaitisme parlementaire. Il croit que les Russes ont une influence grandissante au Moyen Orient. Il note que les communistes soutiennent déjà la politique de la Ligue arabe.

En tout cas, ajoute-t-il, le discours de Mollet à Roubaix est plus net que les précédents sur la volonté de son gouvernement comme sur la volonté des Anglais et sur l'évolution des Américains. Alors ? Prenons patience ! Nous ne pouvons pas juger l'affaire aujourd'hui. A terme, certes, le MRP ne pourrait pas souscrire à la reconnaissance du fait accompli.

**Joannès Dupraz.**- L'éloquence de l'orateur, pleine d'autorité, n'est en l'occurrence ni convaincante ni convaincue. Ne pas souscrire à un échec ? Bien sûr mais est-ce suffisant pour un Groupe qui soutient le Gouvernement. En cas d'échec, il serait trop tard. De toute façon le MRP a le droit et le devoir d'être renseigné. Réclamons des informations. Comment, dans l'ignorance où nous sommes, pourrions-nous engager notre responsabilité dans un domaine aussi grave ? Or c'est une grande responsabilité que d'attendre !

**Fernand Bouxom.**- J'approuve Dupraz ; Je réclame des informations. Je suis déçu par l'exposé que vient de nous faire Maurice Schumann. Il nous dit en somme : si nous allons à l'échec, nous n'y souscrivons pas ; ce n'est pas réjouissant ! De même, Lecourt nous dit : tout va bien ; ce n'est pas convaincant. Quels sont les éléments du jugement ? Le Gouvernement ménage le MRP pour calmer son inquiétude. Mais que sait le MRP en vérité ? Rien ! Comment peut-il attendre avec bonne conscience ? Que dire de la diplomatie américaine ? Je constate que l'URSS est gagnante sur toute la ligne et que la solidarité atlantique est fortement atteinte. L'homme de la rue s'en rend compte et nous, nous ne nous en rendrions pas compte ? Allons donc ! Je redoute un dialogue entre l'URSS et les USA, dirigeant leurs pays satellites en se mettant d'accord entre eux à leurs dépens.

**Jean Cayeux.**- Je rejoins Dupraz et Bouxom. Je pense que le règlement de la crise de Suez est un préalable au règlement de la crise algérienne. J'ai besoin d'informations pour justifier la confiance qu'on nous demande. Je propose que le MRP demande une déclaration de Mollet devant l'Assemblée avant huit jours.

**Pierre Abelin.**- J'approuve les trois orateurs qui viennent de se succéder mais je rejoins aussi Maurice Schumann, dont je confirme l'exposé quant au rappel des faits : pas de préparation militaire, opposition des Travailleurs (appel à l'ONU), pas de demande d'aide militaire aux Etats-Unis, adhésion réticente à l'Association des usagers du Canal. Après la réunion de l'ONU, le choix reste à faire entre des sanctions économiques contre l'Egypte, dont l'efficacité est discutée, et des sanctions militaires. L'affaire reste donc entière. Les Anglais et les Français trouveront aux Etats-Unis un appui ou du moins une acceptation.

**Paul Coste-Floret.**- Je rejoins Dupraz. Je m'étonne que Mollet n'ait pas pu prévoir les obstacles avant de faire des déclarations fracassantes. Devant le fait accompli (la force), les Etats-Unis eussent accepté et joué l'alliance atlantique de préférence à Nasser. Mais aujourd'hui ? Quelles seront les sanctions ? Personne ne le sait. Je suis inquiet de l'atonie parlementaire. Je m'élève contre l'absence d'un débat public en séance sur la crise de Suez. Je demande que le Groupe réclame ce débat et dépose une interpellation.

**Robert Bichet.**- De quoi s'agit-il ? D'entraîner la chute de Nasse. Les Américains sont d'accord... Le problème est celui-ci : en raison de la crise algérienne, le France peut-elle attendre encore ? Attendre quoi ? Les élections américaines ? Cela veut dire janvier !

**Maurice Schumann.**- J'accepte l'idée d'une déclaration de Mollet, mais je suis opposé à un débat public. Mon souci est d'accroître les chances d'un succès. J'estime normal que le Groupe soit renseigné sur l'orientation du Gouvernement mais je crains, dans un débat public, la manifestation du défaitisme de certains députés même en dehors des communistes.

**Paul Coste-Floret.**- Non ! Il y a des défaitistes ? Mieux vaut que l'opinion publique le sache ! Les habiles se trompent. En reculant le débat, on le rendra plus difficile.

**Joannès Dupraz.**- La France et le MRP ont le dos au mur. L'histoire marche très vite : expansion russe, dislocation de l'Union Française, désagrégation de l'Occident, inefficacité de l'OTAN ... Or l'OTAN existe ! Mais quand il se pose un problème comme celui de Suez, l'OTAN est indisponible ! Quelle carence ! Que se passerait-il en cas d'attaque russe ? Attendre quoi ? On le devine aisément : la progression soviétique, la France isolée. Dans ces conditions, que fait le Parlement ? Rien. Il dort. C'est dramatique. Que le MRP sache ce qu'il veut et qu'il aille au combat ! Qu'importe ce qu'en pensent les autres !

**Fernand Bouxom.**- Demander une déclaration de Mollet, c'est insuffisant car c'est exclure un débat. Ce qu'il faut demander c'est un débat.

**Robert Bichet.**- Que voulons-nous ? Il faut choisir, rapidement.

**Jean Cayeux.**- Demander une déclaration c'est déjà un geste politique. Le débat peut venir ensuite.

**Henri Lacaze.**- J'appuie cette remarque. Demandons une déclaration de Mollet et nous verrons ensuite l'opportunité d'un débat.

**Joannès Dupraz.**- Je propose ceci : demandons à Mollet de secouer l'atonie du Parlement en faisant une déclaration ou en acceptant un débat et d'informer le MRP en privé. Selon ce que le MRP apprendra, il décidera ou non d'une interpellation.

**Fernand Bouxom.**- Demandons une déclaration et, ensuite, déposons une interpellation si elle ne donne pas satisfaction.

**Robert Bichet.** - Oui.

**Henri Lacaze.**- Précisons : une déclaration demandée ce soir ou demain matin pour le 16 octobre environ ; une autre délégation auprès de Mollet demanderait des informations précises.

**Robert Bichet** (qui préside la séance).- Je mets aux voix la résolution suivante : 1° une démarche du Bureau chez Mollet pour obtenir une déclaration devant l'Assemblée ; l'annonce du dépôt d'une demande d'interpellation en cas de non-satisfaction.

A l'unanimité, le Groupe donne son accord.

En application de cette décision, **Robert Bichet** et **Edouard Thibault**, vice-présidents du Groupe MRP, effectuent dans l'après-midi du jeudi 4 octobre une démarche auprès de Guy Mollet et lui demandent de faire une déclaration sur la crise de Suez devant l'Assemblée nationale le 16 octobre.

Le président du Conseil leur fait savoir que le Gouvernement avait initialement prévu quatre débats successifs à partir du 26 octobre : crise de Suez, Algérie, politique internationale, en particulier européenne, politique intérieure, notamment problèmes économiques et sociaux mais qu'ensuite craignant la longueur d'une telle procédure et désirant répondre au souci du MRP de ne pas retarder l'examen des grands problèmes d'actualité, il avait décidé de proposer à la Conférence des présidents du 5 octobre l'inscription d'un débat de politique générale pour le 16 octobre. Il a déclaré qu'au surplus, dans l'hypothèse de quatre débats séparés, des majorités différentes s'exprimeraient, ce qui enlèverait aux conclusions de l'Assemblée une réelle valeur politique.

#### **A la Conférence des présidents, ouverte le matin du 5 octobre, tout se complique.**

Auguste Tourtaud, instituteur, député communiste de la Creuse, demande au nom de son Groupe, l'inscription à l'ordre du jour du rapport de Marcel Cartier, professeur agrégé, député socialiste de la Drôme, tendant à abroger la loi Barangé (aide à l'école privée). Trouble immédiat au sein du Gouvernement et à la SFIO (est-ce bien opportun ?). Georges Guille, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, soutenu par Rachel Lempereux, député socialiste du Nord et présidente de la Commission de l'Education nationale, suggèrent, modestement, de renvoyer la fixation de la date de discussion de ce rapport à la prochaine conférence. Mais il y a vote et là, les radicaux, toujours divisés mais toujours réunis pour attirer l'attention, et représentés ce jour-là, à la conférence, par le brillant avocat Vincent de Moro-Giafferri, député de la Seine, votent avec la SFIO et le PC. Pour réduire l'effet d'une

telle démesure, il précise tout de même qu'en séance publique le Groupe radical se diviserait sans doute en deux parties égales. Il n'empêche : la demande du communiste Tourtaud est adoptée par 272 voix (PC, SFIO, radicaux) contre 256 (les représentants des groupes à la Conférence disposent d'un nombre de suffrages égale au nombre des membres de leur groupe). La crise de Suez est bien loin !

Ce n'est pas tout. Après le petit jeu communiste, le petit jeu de la droite : Robert Bruyneel, député Indépendant du Loir-et-Cher, appuyé par Paul Reynaud et... par les communistes, toujours à l'affût des bons coups, demande que le prochain débat de politique générale soit scindé en deux parties : Suez d'abord, politique générale ensuite : cette suggestion est adoptée par 264 voix (dont la droite et les communistes) contre 228 (dont le MRP, les socialistes... et les ministres). Le Front Républicain est bien loin, lui aussi !

Bien entendu, le Gouvernement annonce qu'il n'accepte pas un tel programme.

Vendredi 5 octobre : Edouard Thibault (professeur d'histoire, né le 27 septembre 1912 à Sablé, dans la Sarthe, député MRP du Gard depuis 1945), vice-président du Groupe, ouvre à 14 heures 30 la 74<sup>e</sup> réunion du Groupe. On jouera de nouveau le Bon Samaritain.

Un seul sujet : le programme des travaux de l'Assemblée imaginé par la droite, les radicaux et les communistes pour mettre Mollet en difficulté.

Une seule question importante, au niveau tactique : pour obtenir de l'Assemblée qu'elle refuse ce programme, est-il opportun de dire qu'il faut en retirer l'inscription du rapport Cartier, qui rouvrirait la querelle scolaire ?

Selon **Jean Cayeux**, il faut évoquer ce problème. Peut-être, dit **Francine Lefebvre**, mais avec prudence. D'après **Robert Bichet**, il est inutile d'en parler, car cela générerait la SFIO ; de toute façon le rejet du programme est assuré. **Paul Coste-Floret** demande que le MRP en parle, afin de ne pas laisser la droite en parler seule. En outre, l'idée de deux ordres du jour distincts sur Suez et sur la politique générale est bonne à son avis. Ce n'est pas celui de **Francine Lefebvre**. Pour la clarté, il faut un débat spécial sur Suez, re-dit **Coste-Floret**. Réaction de **Francine Lefebvre** : C'est Bruyneel et les communistes qui demandent cette procédure. Est-ce pour la clarté ? » **Robert Bichet** sur le rapport Cartier : « Un simple mot MRP, prudent, serait suffisant. **Edouard Thibault**, qui préside, s'impatiente un peu : « La SFIO se trouve dans une position difficile mais elle va voter contre le programme qu'elle a approuvé à la Conférence. C'est tout de même inespéré ! » Il ajoute : « Une intervention MRP ? Elle est dangereuse si elle vient dans un carrousel d'interventions de la droite ! Il est donc préférable que Cayeux la fasse, avec prudence, et le premier.

Il en est ainsi décidé.

**Effectivement, en séance publique, le 5 octobre dans l'après-midi, Jean Cayeux** déclare que la priorité doit être donnée aux grands problèmes qui engagent le destin de la nation et que le problème scolaire devrait être abordé un jour mais sous le signe de la concorde. Puis Maurice Deixonne, député du Tarn, président du Groupe socialiste, vient appuyer la thèse du Gouvernement hostile à l'idée de séparer le débat sur Suez et le débat de politique générale. Quant au communiste Tourtaud, il étonna quelque peu ses collègues en déclarant que son groupe voterait contre le programme qui plaçait en dernière position le rapport Cartier. Tant et si bien que les propositions votées le matin par la Conférence des présidents furent rejetées à l'unanimité des 550 votants. Maître de Moro-Giafferri, malgré son talent d'adaptation, était cette fois-ci, un peu perdu. Il avait demandé une suspension de séance avant l'ouverture du scrutin mais personne ne l'avait entendu...

Reste alors à établir un nouveau programme de travaux pour l'Assemblée Nationale. A cet effet, la Conférence des présidents tient une seconde réunion, dans l'après-midi du 5. C'est un vendredi, le jour de la semaine où beaucoup de députés quittent le Palais-Bourbon pour rejoindre leur circonscription ; en l'occurrence, sont déjà partis quelques socialistes qui participent à la conférence en qualité de président de commission. Résultat : le retrait du rapport

Cartier de l'ordre du jour et l'unité du débat Suez – politique générale sont adoptés mais à une voix de majorité : 271 contre 270. En séance publique, toutefois, ce nouveau programme est approuvé par 489 voix contre 150 (les communistes).

Mardi 9 octobre 1956 : la 75<sup>e</sup> réunion du Groupe MRP (en 1956) est ouverte à 14 heures sous la présidence de Jules Duquesne, vice-président du Groupe (né le 6 février 1910 à Roubaix, ouvrier apprêteur, élu député MRP du Nord depuis juin 1946 – deuxième Constituante). Gens de maison, gardiens d'immeuble, prix du lait, chambres de métiers.

**Francine Lefebvre** (Seine) rappelle qu'il s'agit de faire voter une loi, basée sur une proposition MRP, concernant les conditions de travail des gens de maison et des gardiens d'immeubles ; les difficultés viennent du ministère de la Justice (François Mitterrand). Elle conteste le bien-fondé de cette administration.

**Jean Cayeux** (Seine) parle de l'action du MRP dans le domaine des conventions collectives applicables à ces catégories de travailleurs.

**Maurice Lucas** (né le 9 octobre 1896 à Cherbourg, agriculteur, élu député MRP depuis 1945) fait un exposé sur le mode de calcul du prix du lait, qu'il est question de modifier.

Il expose que le texte proposé, inspiré par le Parti paysan, favorise les intermédiaires aux dépens des producteurs. Certes, la Commission l'a modifié, mais cela ne suffit pas : le prix payé au producteur risque d'être en baisse.

**Emile Halbout** (né le 15 février 1905 à La Lande-Patry, dans l'Orne, apiculteur, élu député MRP de l'Orne depuis juin 1946 – deuxième Constituante) traite de l'approvisionnement en lait des petites villes qui est devenu difficile.

**Jules Duquesne** redoute une hausse du prix du lait.

**Maurice Lucas** pense que le texte n'y entraîne pas.

**Fernand Bouxom** critique la liaison qui y est faite entre le prix du lait et le SMIG.

**André Monteil** (Finistère) craint la référence à l'indice des prix industriels en général

**Pierre Pflimlin** propose la référence à l'indice des prix des produits industriels nécessaires à l'agriculteur et non pas à l'agriculture.

**Maurice Lucas** est d'accord avec cette position de repli.

En conclusion, le Groupe MRP fait confiance à Lucas pour conduire ce dossier à son terme (en séance, le débat va être renvoyé à plus tard).

**Pierre Pflimlin** fait un exposé sur le projet de loi visant à reporter la date des élections aux chambres de métiers.

Il s'agit d'une opération politique, dit-il. On craint qu'un renouvellement total des chambres de métiers en novembre n'entraîne un succès poujadiste considérable. Le projet soulève évidemment de vives protestations. La Commission des Affaires économiques a voté un texte transactionnel, que l'orateur accepte.

Le texte proposé concerne en outre la qualification professionnelle de l'artisan.

La suite de la discussion concerne la dénomination des déportés du travail : « victimes du STO » ou victimes de « la déportation du travail » ? S'expriment sur ce sujet : Francine Lefebvre, André Monteil, Fernand Bouxom, Alfred Coste-Floret, René Penoy, Jules Duquesne. On décide la liberté de vote.

En séance publique, c'est la dénomination « victimes de déportation du travail » qui l'emporte par 328 voix (dont la majorité du Groupe MRP) contre 195 (dont 27 MRP).

Le 10 octobre, en séance publique **Jean Villard** (né le 24 février 1907 à Souzy, dans le Rhône, exploitant forestier, élu député MRP du Rhône depuis juin 1946 – deuxième Constituante) présente, au nom de la Commission de la Famille, son rapport sur la **condition des diminués physiques**, synthèse de plusieurs propositions de loi, dont une de **Robert Buron**. Albert Gazier, ministre des Affaires sociales, annonce le dépôt d'un projet de loi et obtient le report de la discussion.

Il s'agit d'instituer une priorité d'emploi, pour les handicapés physiques, à concurrence d'une proportion de 10% des effectifs dans l'Administration et dans les entreprises, publiques et privées, occupant plus de dix salariés.

Le 3 octobre, à Saint-Germain-en-Laye, le Groupe d'études interparlementaire de **l'artisanat**, qui réunit plus de 600 parlementaires, s'est réuni sous la présidence de **Pierre Pflimlin** et a publié ses conclusions (voir le Bulletin d'information du Groupe MRP 1956-91, daté du 11 octobre) ; elles visent essentiellement à assimiler l'apprentissage sous contrat à la scolarité et à prévoir une participation de l'Etat aux frais d'apprentissage.

## Le MRP et les mendésistes

Le Parti radical est en crise : son 52<sup>e</sup> congrès national qui se déroule à Lyon du 11 au 14 octobre 1956, consacre une scission entre les mendésistes, soutenus par Edouard Herriot et Edouard Daladier, et la tendance André Morice, où se manifestent Tony Revillon et Pascal Arrighi. Au terme de débats très durs, les mendésistes obtiennent 1006 mandats et les moriciens 426.

Le Parti radical règle ainsi une partie de son passé, notamment en confirmant l'exclusion d'Edgar Faure par 924 voix contre 333. En revanche, il ne règle rien dans ses problèmes du présent : les mendésistes, majoritaires, critiquent violemment le Gouvernement Guy Mollet, mais aucun ne réclame le départ des ministres radicaux, qui sont au nombre de 12. Ce qui fait un peu désordre, en dépit des habitudes prises.

Cette hostilité, les mendésistes l'expriment aussi, avec la même violence, à l'égard du MRP qui, lui, soutient Guy Mollet sans avoir de ministres dans son gouvernement ; une attitude qui, pour un radical, est inexcusable. Leur campagne est systématiquement menée par l'hebdomadaire « L'Express », devenu très à la mode chez les gens branchés.

Les représentants du MRP réagissent quelquefois, bien que le Mouvement n'ait pas des moyens équivalents dans les médias.

Le Bulletin d'information (quotidien) du Groupe MRP donne quelques exemples de ces réactions ; tel son numéro 1956-91, daté du 11 octobre, page 3 :

### L'art de faire parler les morts.

*Faut-il conseiller aux lecteurs de l'Express d'aller voir Gervaise, le dernier fils de René Clément, tiré de l'Assommoir de Zola ?*

*L'Express (numéro du 5 octobre) vient en effet de publier le discours prononcé à Médan par Mendès-France pour célébrer la mémoire de l'écrivain. Le chef du parti radical prétend à cette occasion se placer avec ses amis dans sa « lignée » et il demande à « cette grande ombre... une inspiration et une sauvegarde ».*

*Il ne pouvait mieux dire..*

*Une des scènes du film qui émeuvent le plus les spectateurs est celle du tribunal condamnant à deux ans de prison un ouvrier qui avait voulu faire la grève.*

*Les lecteurs de l'Express, s'ils connaissent suffisamment leur maître en conscience politique, se poseraient alors une question...*

*Le 4 janvier 1950, dans le débat sur les conventions collectives, Pierre-Henri Teitgen, ministre d'Etat du gouvernement Bidault, fit voter une disposition précisant que la grève ne rompt pas le contrat de travail.*

*M. Mendès-France vota contre ce texte, estimant sans doute qu'un patron doit pouvoir mettre à la porte ses ouvriers qui font la grève.*

*N'est ce pas contre ces « mœurs » barbares que Zola a lutté ?*

*Il est d'ailleurs remarquable que M. Mendès-France n'ait pas évoqué cet aspect social de l'œuvre de Zola. Pouvait-il y être sensible ?*

*Il n'a pas oublié toutefois de terminer son discours par le rappel de ces mots du romancier : « Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière ».*

Autres exemples des réactions du MRP, cet extrait du Bulletin 1956-92 daté du 16 octobre.

#### **Innocents**

*La motion votée par le congrès radical de Lyon sur l'Algérie réclame « l'émancipation des masses musulmanes que la métropole a eu le tort de maintenir jusqu'ici dans une situation d'injuste infériorité ».*

*Le journal Combat, qui fut un des organes officiels du parti radical au cours de la dernière campagne électorale, commente cette motion en ces termes (numéro du 13 octobre) :*

*« Le parti radical ne préfigure d'ailleurs pas quel pourrait être ce statut, et ne fixe pas de limites à une négociation qui pourrait aussi bien se conclure par l'éviction totale de la France.*

*Il est vrai que la motion rappelle que « la métropole a eu le tort de maintenir jusqu'ici les masses musulmanes dans une situation d'injuste infériorité », oubliant que depuis plus de 40 ans les ministres de l'Intérieur, dont relèvent les affaires algériennes, étaient radicaux, le parti radical ayant été présent dans tous les gouvernements français, sauf de 1919 à 1924 ou de 1940 à 1944 ».*

Mardi 16 octobre 1956 : Robert Lecourt ouvre à 14 heures la 76<sup>e</sup> réunion du Groupe. En séance, le débat de politique générale est ouvert depuis le matin. Il est divisé en quatre chapitres : Suez, Algérie, politique extérieure, politique économique, sociale et agricole. Les dirigeants socialistes dans l'embarras. Un témoignage de Paul Teitgen, sous-préfet en Algérie, rapporté par son frère Pierre-Henri.

**Jean Cayeux** fait le point sur l'affaire d'une commission parlementaire d'enquête en Algérie (petit historique) :

- Lambert (socialiste), préfet d'Oran, demande la création d'une commission d'enquête sur les sévices policiers dont on le rend responsable dans la presse.
- Lacoste (socialiste), ministre résidant en Algérie, envoie au socialiste Provo, président de la Commission de l'Intérieur, un télégramme approuvant Lambert.
- Provo convoque la Commission de l'Intérieur.
- Jean Cayeux y fait observer que la Commission de l'Intérieur n'a pas à délibérer sur des articles de presse. Il demande l'audition de Marcel Champeix (socialiste, secrétaire d'Etat aux Affaires algériennes auprès du radical Gilbert-Jules, ministre de l'Intérieur).
- Champeix vient devant la Commission et déclare qu'il accepte l'idée d'une commission d'enquête, qui serait constituée à la proportionnelle.
- Jean Cayeux demande un sursis jusqu'à l'avis des groupes ; il ne l'obtient pas.
- Au Groupe socialiste, la déclaration de Champeix est critiquée ; on la qualifie de gaffe.
- D'après Cayeux, il appartient au Gouvernement de dire ce qu'il entend faire.  
Le Groupe approuve cette conclusion.

Vient alors un débat sur Suez.

**Maurice Schumann.**- Dans l'intervention que je dois faire au nom du Groupe, je me propose de conserver l'esprit de mon rapport à la récente réunion du Comité national. Voici ce que je dirai (en substance).

**Georges Bidault.**- Je souscris aux conclusions du Comité national et au projet de Maurice Schumann, en sorte que je renonce à intervenir moi-même en séance.

**Jean Cayeux.**- Je souhaite que Teitgen intervienne en séance ; j'ai beaucoup apprécié son intervention devant le Comité national.

**Pierre-Henri Teitgen.**- Je n'ai pas dit autre chose que ce qu'a dit Maurice Schumann.

**Pierre de Chevigné.**- J'aime les discours de Teitgen ; ils me font oublier les dures réalités. Mais je redoute la position en flèche qu'il veut prendre sur l'Afrique du Nord. Je constate que les militaires d'Algérie affirment qu'ils ont rempli leur tâche. A mon avis, le MRP ne doit pas se prêter à ce jeu. Lacoste s'y prête ; c'est grave.

**Pierre-Henri Teitgen.**- J'ai des renseignements précieux sur la situation en Algérie par mon frère Paul, sous-préfet à Alger :

- Hostilité des musulmans à l'égard de la France dans les villes ;
- Résignation dans les campagnes
- Rien à attendre de l'annonce d'un statut...
- Mais prendre discrètement des contacts et avancer laborieusement tout en maintenant l'oeuvre de pacification.

En séance publique, Pierre de Chevigné, en fin de matinée, Maurice Schumann dans l'après-midi interviennent dans la ligne définie devant le Groupe (voir le bulletin 1956-93).

- Le Pacte de l'Atlantique n'a qu'un objet : contenir l'expansion soviétique en Europe, déclare Maurice Schumann. Sa lettre n'interdirait donc pas aux Etats-Unis de supplanter leurs alliés européens dans le bassin méditerranéen. C'est l'Amérique qui, en refusant les crédits nécessaires au barrage d'Assouan, a déclenché la crise, mais la crise a nui aux seuls Européens.

Dans la suite du débat public de politique générale, la séance du 17 octobre est marquée par une longue intervention de **Pierre-Henri Teitgen sur l'outre-mer et sur l'Algérie** (voir le Bulletin 1956-94)

■ **Sur l'outre-mer.** En 1946, la France a promis aux peuples d'outre-mer de les conduire à la liberté et de les laisser s'administrer eux-mêmes. S'il est normal qu'elle réprime la violence et le terrorisme, elle ne doit pas oublier cette promesse... Le problème étant neuf, il est inutile d'essayer de trouver une formule toute faite dans les manuels de droit. Le Gouvernement doit rechercher une formule inédite qui distingue les affaires concernant l'ensemble de la République et les affaires territoriales ou locales qui concernent les populations elles-mêmes.

■ **Sur l'Algérie.** Le Gouvernement doit dire maintenant qu'il est décidé à confier à des institutions démocratiques algériennes la gestion des affaires qui concernent l'Algérie seule... Il est évident que l'état-major de la rébellion n'acceptera pas de discuter ces réformes ; il est évident aussi qu'elles ne sauraient être imposées puisqu'elles ont pour but de rallier à la France la majorité des musulmans. Des conversations discrètes devraient donc être engagées avec les élites musulmanes qui comprennent que l'Algérie ne peut vivre dans la France. L'heure est venue de prendre ces contacts et de s'attaquer à cette grande tâche de persuasion et de rapprochement.

Dans la soirée du même jour, 17 octobre, **Henri Ulrich** (Haut-Rhin) parle des soldats français qui servent en Algérie, dont il a étudié les problèmes lors de son récent voyage là-bas :

- Assurer leur sécurité, notamment par une amélioration de la qualité de l'encadrement des troupes.
- Obtenir une égalité rigoureuse entre tous en ce qui concerne la durée du service en Algérie, les conditions d'appel, de rappel et de retour.
- Trouver une solution aux problèmes des jeunes appelés du contingent qui risquent une prolongation de leur temps de service.
- Améliorer les cantonnements et la nourriture.

■ Mettre fin à certaines lacunes dans l'armement, à l'insuffisance, en quantité, des médicaments, aux lenteurs dans l'acheminement du courrier.

Il conclut : « Le Gouvernement a le devoir de ne laisser subsister aucun doute sur ses intentions ; il lui faut briser la tactique du silence. Le pays veut savoir où il va et il veut être certain qu'au-delà de la pacification indispensable aucune occasion de faire une paix digne de la France ne sera négligée ».

#### Autres interventions MRP les 17, 18 et 20 octobre

- **Fernand Bouxom** réclame une adaptation de la police propre à faire disparaître le terrorisme qui est en train de se répandre contre les travailleurs musulmans. Il évoque la situation des jeunes soldats qui vont rentrer dans leurs foyers.
- **Louis Orvoën** (né le 9 décembre 1919 à Moëlan-sur-Mer, cultivateur, élu député MRP du Finistère depuis la deuxième Constituante, le 2 juin 1946) interpelle le ministre des Affaires financières et économiques, Paul Ramadier : « Comment comptez-vous concilier une politique agricole cohérente, assurant l'organisation des marchés et la stabilité des revenus des producteurs avec la pratique incohérente d'importations décidées sans consulter les organisations professionnelles et l'œil fixé sur l'indice des 213 articles ? »
- **Francine Lefebvre** parle de la crise du logement dans la région parisienne. Elle dit que l'insuffisance des salaires et les mauvaises conditions de travail détournent les jeunes gens de la profession du bâtiment. Elle réclame la réquisition des locaux inoccupés.
- **Jean Cayeux** demande s'il est exact que le Commissaire au Logement de la Région parisienne ne possède même pas une liste des locaux vacants.

Vendredi 19 octobre 1956, à 14 heures, Robert Lecourt ouvre la 77<sup>e</sup> réunion du Groupe (en 1956). En conclusion du débat de politique générale, faut-il un ordre du jour proprement MRP ? Oui. Avec quel contenu, notamment sur l'Algérie ?

**Robert Lecourt** a beaucoup apprécié les interventions des membres du Groupe en séance publique.

**Francine Lefebvre** regrette l'absence d'une grande intervention du MRP sur l'agriculture. A son avis, celle de Louis Orvoën a été trop brève.

**Fernand Bouxom** aurait voulu une intervention sur la politique économique.

**Maurice Schumann** aussi ; il souhaite une intervention à ce sujet dans la discussion du budget.

**Robert Lecourt** fait savoir que le Bureau du Groupe a prévu un texte d'ordre du jour qui serait signé de Robert Bichet.

**Fernand Bouxom** fait des observations sur la partie économique et sociale.

**Henri Ulrich** demande qu'à propos de l'Algérie on parle, dans l'ordre du jour, de paix et de contacts.

**Francine Lefebvre** aussi.

**Maurice Schumann**, qui a rédigé le texte, dit qu'il s'est inspiré des conclusions du Comité national. Quant à l'idée de Teigen, reprise par Ulrich, elle est à son avis difficile à placer dans un texte.

**Henri Ulrich** insiste. Il ne faut pas donner l'impression que le MRP s'en tient au passé, dit-il.

**André Monteil** appuie Maurice Schumann, car parler de contacts dans une motion serait interprété comme un ralliement à la négociation avec le FLN.

**Francine Lefebvre**, à propos des réformes réclamées pour l'Algérie, demande que l'on précise « réformes politiques ».

**Robert Lecourt** et **Maurice Schumann** font observer que « réformes » est plus large que « réformes politiques ».

**Henri Ulrich** pense que dans l'opinion publique c'est l'inverse.

**Fernand Bouxom**, se référant au Comité national, appuie Ulrich.

**Maurice Schumann** accepte d'ajouter « politiques ».

**Robert Lecourt** aussi.

**Jean Cayeux** regrette l'absence d'une phrase sur l'Europe.

**Maurice Schumann** estime inopportun d'évoquer ce sujet, le Gouvernement nous donnant, dans ce domaine, pleine satisfaction.

Le Groupe accepte le dépôt de l'ordre du jour par **Bichet**.

En voici le texte :

« L'Assemblée Nationale,

*Prenant acte des déclarations du gouvernement, lui fait confiance pour :*

*1° poursuivre en Algérie la politique de pacification et prendre l'initiative de réformes politiques qui établissent une complète égalité de entre les diverses parties de la population ;*

*2° refuser de s'incliner devant le coup de force du Colonel Nasser, n'accepter aucune solution de la crise de Suez qui ne comporte pas la gestion internationale du Canal, mettre solennellement en garde les démocraties contre leur désunion, et obtenir des nations libres qu'elles coordonnent leur politique dans toutes les parties du monde ;*

*3° reprendre la politique d'élévation des niveaux de vie et du pouvoir d'achat qui ne saurait être assurée sans la lutte contre l'inflation, élaborer un plan d'expansion économique national et régional, avec la participation des syndicats, des associations familiales et des organisations professionnelles, accélérer la construction de logements populaires, promouvoir rapidement la réforme fiscale annoncée par la déclaration d'investissement sans porter atteinte au « quotient familial » ;*

*4° inviter toutes les formations républicaines à s'unir pour assurer sans délai une réforme de l'Etat qui permette l'institution d'un gouvernement stable appliquant un programme de législation sous le contrôle du Parlement,*

*Et repoussant toute addition,*

*Passé à l'ordre du jour.*

#### L'arrestation de Ben Bella le 22 octobre 1956.

Ce jour-là, un avion de la compagnie marocaine Air-Atlas s'envole de Rabat en direction de Tunis avec à son bord cinq dirigeants du FLN, Ben-Bella, Mohammed Khider, Ahmed Hocine, Mohammed Boudiaf et Mostafa Lacheraf. Ceux-ci sont attendus à Tunis par Bourguiba et le Sultan du Maroc pour discuter avec eux d'une solution au problème algérien.

A l'approche d'Alger, le commandant de bord, qui est français, reçoit l'ordre des autorités militaires d'Alger – qui contrôlent le survol du territoire –, d'atterrir à Alger, en bout de piste.

Là, les cinq dirigeants du FLN sont arrêtés par la police française.

Le Sultan du Maroc téléphone à René Coty et envoie Si Bekkaï, son Premier Ministre, protester à Paris. Le ministre des Affaires étrangères marocain, M. Balafredj, affirme que le prince Moulay Hassan et lui-même ont été encouragés par le Gouvernement français dans leurs démarches auprès des dirigeants du FLN. L'ambassadeur du Maroc à Paris est rappelé. De même Bourguiba rappelle son ambassadeur à Paris. A Tunis, des magasins tenus par des Européens sont saccagés.

Le lendemain, à Meknès, au Maroc, trente Européens sont massacrés.

Robert Lacoste, qui est venu à Paris pour le débat de politique générale, donne l'impression de ne pas être dans le coup. Interrogé par les journalistes dans les couloirs du Palais-Bourbon, il se contente de parler de « l'intérêt capital des documents saisis ». Ce qui ne trompe personne.

*Sur cette affaire – restée en partie mystérieuse un demi-siècle après –, nous avons les témoignages de personnalités qui étaient alors en fonction au niveau ministériel. Nous nous réservons de les réserver à nos lecteurs dans un de nos prochains bulletins.*

Au sein du Gouvernement Guy Mollet, il y a des remous. Le socialiste Alain Savary, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères chargé des Affaires marocaines et tunisiennes, offre sa démission. Guy Mollet la refuse mais elle deviendra effective le 25 octobre. Au surplus, M. de Leusse, qui avait remplacé M. Seydoux à l'ambassade de France à Tunis, donne sa démission le 26 octobre. Le même jour, à Rabat, M. Bekkaï forme un nouveau gouvernement auquel le Parti



démocrate de l'indépendance refuse de participer et qui est en conséquence formé en majorité de membres de l'Istiqlal. Ce nouveau gouvernement affirme « solennellement la solidarité du peuple marocain avec le peuple algérien dans sa lutte. » Les incendies de formes et les attentats se multiplient contre les colons français.

Au Palais-Bourbon, avant le scrutin de confiance clôturant le débat de politique générale, le président du Conseil déclare : « Nous n'accepterons jamais de médiateur. Nous en avons déjà refusé d'autres. Les négociations éventuelles seront directes et officielles. »

Et au sein du Groupe MRP, que se passe-t-il ? Réponse ci-après.

Mardi 23 octobre à 14 heures 30 : Maurice Lucas ouvre la 78<sup>e</sup> réunion du Groupe MRP. A l'ordre du jour : la conclusion à donner au débat de politique générale.

**Maurice Lucas.**- Le Bureau du Groupe a demandé à Bichet de soutenir lui-même son ordre du jour à la tribune.

**Francine Lefebvre.**- Après les critiques que nous adresse Pierre Limagne dans « La Croix », je souhaite que Pierre Pflimlin parle en notre nom de la crise algérienne.

**Maurice Lucas.**- Pourquoi pas ? Nous avons prévu aussi une explication de vote.

**Robert Lecourt.**- Pas tout à fait ! Il s'agit pour nous simplement d'expliquer l'ordre du jour Bichet dont l'ordre du jour présenté maintenant par les socialistes est directement inspiré. Je m'en réjouis d'ailleurs. J'ai réagi auprès de Pierre Limagne.

**Fernand Bouxom.**- Cela ne nous empêche pas de faire valoir que notre ordre du jour est plus large, notamment en matière économique et sociale. J'ajoute que le coup de théâtre qui vient de se produire à Alger devrait nous intéresser. Il importe de faire le point sur la situation politique ; elle évolue.

**Alfred Coste-Floret.**- Guy Mollet doit intervenir longuement en séance.

**Robert Bichet** expose ce qu'il se prépare à dire en séance pour expliquer son ordre du jour.

Reste à savoir si son ordre du jour sera mis aux voix.

Constatant que l'ordre du jour socialiste en est directement inspiré, le Groupe décide qu'après son intervention Bichet retirera son texte.

Restera donc l'ordre du jour socialiste, dont voici le texte :

« L'Assemblée Nationale,

Approuve les déclarations du gouvernement confirmant sa volonté :

- de parvenir à un règlement de l'affaire de Suez, fondé sur le principe de la gestion internationale du Canal ;

- de poursuivre son œuvre de pacification et de réformes qui doit aboutir au plus tôt, à une solution assurant en Algérie, sous l'égide de la République française, la collaboration confiante de tous les éléments de la population et la complète égalité des citoyens ;

- de développer sa politique de progrès économique et social et de défense de la monnaie et du pouvoir d'achat ;

Lui renouvelle sa confiance ;

Et repoussant toute addition,

Passe à l'ordre du jour

Jeudi 25 octobre, à 14 heures : Robert Lecourt ouvre la 79<sup>e</sup> réunion du Groupe. Divergences sur l'arrestation de Ben Bella mais vote de la confiance au Gouvernement Guy Mollet en conclusion de débat de politique générale.

**Robert Lecourt.**- Votre Bureau a demandé à Pflimlin d'expliquer le vote du Groupe et il vous invite à voter la confiance.

**François Reille-Soult.**- Les divisions que l'arrestation de Ben Bella provoque au sein du Gouvernement sont révélatrices et inquiétantes. La politique de fermeté est une politique mais la fermeté doit être exploitée. Le remplacement de Savary par Pineau lui-même est regrettable. C'est à Guy Mollet lui-même de prendre la direction des Affaires marocaines et tunisiennes.

**Francine Lefebvre.**- Il ne faut pas dramatiser ! Savary veut se réserver pour l'avenir.

**Paul Coste-Floret.**- Reille-Soult a raison.

**Henri Ulrich.**- Qui a ordonné la capture des chefs du FLN ?

**Robert Lecourt.**- Le Gouvernement ne le dira pas.

**Georges Bidault.**- Le MRP doit couvrir l'opération d'Alger.

Consulté, le Groupe décide à l'unanimité moins une abstention de voter l'ordre du jour socialiste de confiance.

En séance publique, la confiance est accordée par 330 voix contre 140 (communistes et progressistes) et 48 abstentions (principalement les poujadistes).

### Pierre Pflimlin déjà progressiste sur l'avenir de l'Algérie

*L'opinion de Pierre Pflimlin sur la nécessité d'avoir une nouvelle politique en Algérie trouve un écho favorable toujours grandissant parmi les députés MRP. Au point que si le Groupe MRP se fait unanime, ce 25 octobre 1956, pour accepter de voter la confiance au Gouvernement Guy Mollet, c'est d'abord parce que Pierre Pflimlin l'invite à le faire, pour peser sur la lente évolution des esprits.*

*Les fanatiques de l'Algérie française et ceux qui vont exploiter ce fanatisme pour s'emparer du pouvoir en prennent note et ils en tiendront compte habilement pour trouver la meilleure occasion de passer à l'action. Ce n'est pas un hasard si le putsch politico-militaire, déjà imaginé dans les têtes en 1956, ne sera pas déclenché contre Guy Mollet ou Bourguès-Maunoury ou Félix Gaillard, ses successeurs, mais contre Pflimlin, le jour de son investiture, le 13 mai 1958 (18 mois et demi plus tard). Le « bradeur » qui servirait de cible, c'est lui.*

**Extraits du discours de Pierre Pflimlin le 25 octobre 1956 à l'Assemblée Nationale (relatifs à l'Algérie).** Journal Officiel, Débats, 26 octobre 1956, pages 4307 à 4310.

« ...Car il s'agit bien, dans notre esprit, de faire une Algérie nouvelle et non pas de restaurer l'ordre ancien avec ses inégalités et ses truquages.

« Nous n'aurions pas le droit, en conscience, d'exposer la vie de nos soldats si leur combat devait conduire à maintenir l'injustice qui toujours, tôt ou tard, conduit au désordre et à la révolte.

.....  
« Nous ne songeons pas à enfermer le gouvernement dans un calendrier rigide. Certaines expériences ont montré le danger de cette méthode du calendrier qui aboutit pratiquement à faire de l'adversaire le maître du jeu.

« S'il est encore quelque part, au soleil ou à l'ombre, des chefs de la rébellion pour spéculer sur notre lassitude ou sur notre impatience qu'ils soient aujourd'hui détrompés.

« Le gouvernement, seul, dispose des éléments d'appréciation qui lui permettront de choisir le jour et l'heure. Nous sommes enclins, pour notre part, à penser que le jour est proche. Il est peut-être arrivé. Peut-être le récent événement qui s'est produit dans le ciel méditerranéen, est-il de nature à hâter la marche du destin. Cet acte sera jugé, en fin de compte, en France et dans le monde, selon les fruits que le gouvernement réussira à lui faire porter...

« Qu'il ne puisse être question, pour la France, d'octroyer unilatéralement à l'Algérie un statut définitif, j'en conviens ; mais il nous paraît souhaitable que nos objectifs soient définis le plus tôt possible, de manière précise et concrète, pour que Français de souche et Français musulmans puissent saisir la signification pratique des principes dont nous nous réclamons.

Il faut aussi que, dans toutes les régions où les progrès de la pacification rendent la chose possible, des réformes soient réalisées – je dis bien : réalisées, et non pas décidées – qui puissent démontrer de manière indiscutable la loyauté de nos intentions et notre ferme volonté d'aboutir, en déjouant les manœuvres d'obstruction des

tenants de l'ordre ancien et en brisant, s'il le faut, les résistances  
qui pourraient se dresser sur notre chemin.

..... »